nom du ministre des Transports et visant la caisse des passages à niveau et (6) la motion inscrite au nom du ministre des Travaux publics intéressant la loi sur la route transcanadienne.

L'hon. M. Chevrier: Je suppose que nous poursuivrons l'étude de ces travaux vendredi, s'ils ne sont pas terminés jeudi?

L'hon. M. Churchill: Si nous faisons des progrès demain, nous pourrons, bien entendu, ajouter un ou deux articles aux travaux de vendredi. La Chambre a abattu de la besogne aujourd'hui. Lundi prochain sera un jour réservé aux députés.

(A six heures et quatre minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)